

RAPPORT

DE

***SEPTIÈME RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE
L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE (OISA)***

***NOUR-SOULTAN
(VIDÉOCONFÉRENCE), LE 7 JUIN
2021***



Islamic Organization for Food Security
l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire
المنظمة الإسلامية للأمن الغذائي

Ref. No OIC/IOFS/2021/REP-EXEC.BOARD
Rapport
de la 7e Réunion du Conseil Exécutif de l'OISA

La 7e réunion du Conseil Exécutif de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire s'est tenue le 07 juin 2021 par vidéoconférence en raison de la pandémie COVID 19, à laquelle ont participé six (6) membres du Conseil Exécutif comme suit :

Personnes présentes :

1. SE. Abdulaziz A. ALHOWAISH (Royaume d'Arabie Saoudite - Président)
2. SE. Ruslan MANATAYEV (République du Kazakhstan - Membre)
3. SE. Ahmet Volkan GUNGOREN (République de Turquie - Membre)
4. SE. Zeba MOMINI (Burkina Faso – Membre)
5. SE. Md. Shahiduzzaman FARUKI (République populaire du Bangladesh - Membre)
6. SE. Yerlan BAIDAULET (DG, OISA – Membre)

S'est excusé :

1. SE. Fabureh AMIE (République de Gambie - Membre)
2. SE. Essa Abdul Rahman AL-HASHMI (Émirats Arabes Unis - Membre)

Les représentants de la République de Gambie et des Emirats Arabes Unis se sont excusés de leur absence à la réunion pour de bonnes raisons. Toutefois, conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur de l'OISA, deux tiers (2/3) des États membres constituent le quorum pour les réunions de l'OISA. Par conséquent, la condition du quorum est remplie.

De plus, SE. Essa Abdul Rahman Al-Hashmi (EAU) a envoyé par courriel toutes les remarques et recommandations sur les points à l'étude avant la réunion. Le

Secrétariat tiendra compte de ces remarques et modifiera les documents en temps opportun ou fournira des précisions par courriel.

Ouverture de la 7e Réunion du Conseil Exécutif

Après la récitation de versets du Saint Coran, la réunion a été traditionnellement ouverte par Son Excellence, M. Abdulaziz A. ALHOWAISH, Directeur Général du Département de la Coopération Internationale, Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Agriculture, Royaume d'Arabie Saoudite, en sa qualité de Président du Conseil Exécutif de l'OISA.

Le Président a souhaité la bienvenue à tous les membres à la réunion et a salué les nouveaux membres du Conseil Exécutif du Kazakhstan et du Bangladesh.

La réunion a approuvé son Ordre du jour et son Programme de travail.

1. Rapport du Directeur Général

1.1. Son Excellence, M. Yerlan BAIDAULET, Directeur Général de l'OISA, a présenté le rapport d'activités de l'OISA, en s'attardant sur les diverses activités du Secrétariat depuis la précédente réunion du Conseil Exécutif.

2. Adhésion

2.1. La réunion a noté avec satisfaction la rapidité de l'adhésion des nouveaux États membres et a souligné les efforts du Secrétariat pour développer l'OISA dans la région de l'OCI. La Tunisie et le Maroc ont signé le Statut de l'OISA tandis que la Libye l'a ratifié au cours du premier semestre de 2021, ces actes diplomatiques marquent donc de très bonnes tendances.

2.2. En ce qui concerne la coopération internationale, la réunion a salué le niveau de travail effectué par le Secrétariat et le Directeur Général et a reconnu que la coopération internationale elle-même est à plusieurs niveaux et concerne le travail bilatéral avec les Etats, les instituts et organisations de l'OCI ainsi que la coopération avec les entités non OCI. La réunion approuve l'interaction commencée avec les entités des Nations Unies telles que la FAO, le PAM et le FIDA et demande de renforcer le travail étroit avec lesdites entités. De même, la réunion affirme que, bien que la nature et le sujet de la coopération varient dans un large éventail de mandats des 16 programmes de l'OISA, globalement la coopération vise à atteindre les objectifs de sécurité alimentaire durable.

3. Finances et Gouvernance

3.1. Conformément aux exigences statutaires et à la décision pertinente de la 3e

Assemblée Générale, l'OISA a organisé avec succès la première réunion pionnière (en ligne) de la Commission de Contrôle Financier le 5 avril 2021. La CCF, conformément à l'autorisation préalable, a été constitué par trois membres du Kazakhstan, du Bangladesh et des EAU, qui ont collectivement élu l'honorable M. Essa Abdul Rahman AL-HASHMI, représentant des EAU, comme Président de la CCF.

- 3.2. La CCF, guidée par le règlement financier interne et en conformité avec les normes internationales de comptabilité publique, a examiné et vérifié tous les livres et registres pertinents. Après avoir observé les états financiers et écouté attentivement le rapport de M. Safwan ALSAAIDEH, Directeur financier de l'OISA, la réunion a apprécié le Secrétariat et la CCF pour leur travail bien fait et a déclaré que le rapport et les états financiers doivent être considérés comme approuvés pour être soumis à la prochaine session de l'Assemblée Générale.
- 3.3. La réunion a estimé l'exécution du budget pour 2021 ainsi qu'observé le budget pour 2022, 2023, 2024. Le Conseil Exécutif a approuvé le budget pour 2022 et a approuvé les chiffres indicatifs pour 2023, 2024.
- 3.4. Sur l'intervention de SE. Ahmet Volkan GUNGOREN (Turquie), la réunion a demandé de fournir quelques informations supplémentaires sur les chiffres internes du budget et a demandé quelques clarifications sur le Règlement Financier. La Turquie a notamment demandé d'ajouter la colonne de justification dans le tableau de comparaison, car ces amendements pourraient être mal interprétés par les États membres comme diminuant les pouvoirs du Conseil Exécutif et de l'Assemblée Générale. Il a été convenu que la Turquie enverra des commentaires écrits et des questions par courrier et que le Secrétariat répondra à toutes les questions ainsi qu'à d'autres également soulevées par les EAU avant la réunion sur ce point.
- 3.5. Il convient de noter que les amendements sont pertinents et inévitables, car il est nécessaire de s'aligner sur les règles et les pratiques établies du Commissariat et de corriger les incohérences de traduction. Le Conseil est convenu que le Secrétariat abordera toutes les questions et tous les commentaires de la Turquie sur le Règlement Financier et le Règlement du Personnel avant de soumettre les versions finales à la 4e Assemblée Générale. En outre, les commentaires des estimés EAU envoyés par courrier électronique seront dûment pris en compte, notamment les modifications qui concernent le Règlement du Personnel.
- 3.6. Gardant à l'esprit que l'OISA est une organisation relativement nouvelle dont la culture interne est en cours de formulation et de développement, le Conseil

Exécutif a approuvé l'émergence d'un document fondamental important tel que le Code de Gouvernance d'Entreprise de l'OISA. Le document a été approuvé et demandé à être soumis à la session de l'Assemblée Générale.

- 3.7. SE. Abdulaziz A. ALHOWAISH, le Président du Conseil Exécutif a demandé de mettre en évidence l'appréciation dans la résolution pertinente aux États membres qui ont transféré leurs contributions obligatoires. Son Excellence, le Président a également souligné l'importance du prochain Sommet des Nations Unies sur la Sécurité Alimentaire Mondiale prévu en septembre 2021 à New York, aux États-Unis, et a demandé au Secrétariat de s'impliquer activement dans cette entreprise et d'appeler les États membres de l'OISA à y participer.

4. Examen de l'état d'avancement des 16 programmes de l'OISA

- 4.1. Le Conseil Exécutif a écouté très attentivement la présentation du Dr Ismail, Directeur du bureau des Programmes, qui a résumé les mesures prises pour la mise en œuvre des programmes approuvés.
- 4.2. La réunion a, en effet, souligné l'importance d'une mise en œuvre opportune de ces initiatives, car elles permettent de faire face aux urgences et aux insuffisances alimentaires. L'OCI compte plusieurs États dont les systèmes alimentaires sont inefficaces. En outre, les graves conséquences de la pandémie mondiale ont déjà frappé l'humanité et compromettent davantage la durabilité de l'approvisionnement alimentaire.
- 4.3. La réunion a écouté les rapporteurs et examiné l'avancement des étapes d'exécution des programmes. Les efforts et les contributions de toutes les parties prenantes sont très appréciés et le Conseil Exécutif attend avec impatience les résultats de ces interventions.

5. Suivi des Résolutions des 2e et 3e réunions de l'Assemblée Générale et examen préliminaire des projets de Résolution de la 4e réunion de l'Assemblée Générale

- 5.1. La réunion a souligné l'importance d'un suivi constant par le Secrétariat concernant les décisions approuvées par l'organe exécutif suprême, afin d'évaluer en temps utile les résultats intermédiaires, de déterminer les contraintes et les obstacles, et d'avancer de manière cohérente. Après avoir examiné la liste de contrôle du suivi, la réunion en a pris note et a demandé au Secrétariat de poursuivre cette tâche.
- 5.2. La réunion a entrepris une évaluation intermédiaire des processus et des phases de mise en œuvre de tous les engagements principalement liés au plan d'action OISA et aux programmes OISA adoptés. L'évaluation intérimaire de haut niveau par le Conseil est nécessaire pour prendre des mesures suite à ce

jugement, tel que l'ajustement ou la modification des actions.

5.3. Le Conseil Exécutif a noté que les résultats ne peuvent pas être définitivement évalués à ce stade précoce, mais il a souligné que la dynamique de toutes les activités et entreprises va dans la bonne direction.

6. Recommandations de l'OISA aux principaux organes exécutifs de l'OCI (CFM)

6.1. Après avoir examiné les initiatives de bonne foi du Secrétariat, la réunion a décidé d'inscrire les initiatives de l'OISA à l'ordre du jour de la 48^e session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique qui se tiendra à Islamabad. Les initiatives sont conventionnellement à deux volets, puisque la première propose de fusionner les mandats de la Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole et de l'Assemblée Générale de l'OISA ; et la seconde est purement orientée vers les programmes et vise à renforcer l'impact et la couverture des programmes en cours d'exécution.

6.2. La réunion a reconnu que l'OISA a besoin d'un soutien accru de la part du Conseil des ministres des affaires étrangères. SE. Ahmet Volkan GUNGOREN (Turquie), a toutefois fait part de ses préoccupations quant à la possibilité de fusionner la Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole et l'Assemblée générale de l'OISA, au motif que cette initiative pourrait ne pas répondre aux exigences de conformité procédurale acceptées au sein de l'OCI, que la nature et la portée des mandats diffèrent et que plusieurs États n'ont pas encore rejoint l'OISA. Même si les autres membres du Conseil ont fait remarquer que les résultats de ces initiatives pourraient accroître considérablement l'efficacité de l'ensemble de l'OCI dans le domaine de la sécurité alimentaire en évitant les doubles emplois et en renforçant les capacités de l'OISA, le Conseil a convenu que la question serait discutée avec la Turquie de manière bilatérale, avec la participation de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, et que la recommandation serait mise en attente.

7. Vision stratégique 2031 de l'OISA

7.1. La réunion a accordé une attention particulière à la présentation de la vision stratégique de l'OISA et a apprécié l'harmonisation de tous les éléments vitaux, à savoir : 1) Les piliers stratégiques, 2) Les objectifs et buts stratégiques, et 3) Les programmes stratégiques de l'OISA déjà lancés. Dans la formulation de la vision stratégique et des activités opérationnelles à long terme, il est primordial d'avoir les valeurs fondamentales islamiques telles que la paix, l'illumination, l'intégrité, le respect, la collaboration, la durabilité

de la nature et de l'innovation qui ont été assez soulignées comme le bloc de base.

- 7.2. De même, l'établissement d'un lien avec la Stratégie et le plan d'action 2016-25 de l'OCI dans l'élaboration de la vision à long terme de l'OISA est jugé pertinent. Cela signifie que l'OISA, en mettant en œuvre ses activités stratégiques, choisira des approches profondes, cohésives et concertées avec les institutions de l'OCI pour atteindre des objectifs globaux. Le Conseil envisage que la synchronisation et la cohérence de la Stratégie de l'OISA avec la stratégie et le plan d'action 2016-25 de l'OCI auront un effet multiple pour atteindre les objectifs fixés.
- 7.3. Le Conseil, tout en appréciant le DG de l'OISA pour la présentation exceptionnelle, demande de poursuivre le travail et de le finaliser sous la forme d'un document stratégique complet et de haute qualité, de préférence avant la 4e session de l'Assemblée Générale de l'OISA.

8. Toute autre question institutionnelle

- 8.1. Le Conseil a soutenu la proposition du DG de l'OISA de fixer la date de l'anniversaire de l'OISA au 11 décembre, étant donné que le Statut de l'OISA a été adopté le 11 décembre 2013, lors de la 40e session du Conseil des ministres des affaires étrangères à Conakry, en Guinée. Le Conseil a également approuvé la nécessité de préparer les directives pour l'acquisition des services de consultants de l'OISA.
- 8.2. À la lumière des derniers résultats très maladroits de l'Indice Global de Sécurité Alimentaire (GFSI) 2021, qui ne reproduisent pas la réalité et les réalisations tangibles, il est proposé d'envisager la possibilité d'établir l'indice indépendant de sécurité alimentaire dans le cadre de l'OISA en coordination avec ses partenaires et le pool d'experts.
- 8.3. Le Conseil a apprécié l'initiative du Royaume d'Arabie Saoudite et de Son Altesse Royale le Prince héritier Mohammad bin Salman, qui a annoncé la création de l'Initiative saoudienne verte, en plus de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, et s'est déclaré prêt à travailler avec le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite pour mettre en œuvre cette initiative.
- 8.4. Le DG a également soulevé la question de l'accueil de la 5e session de l'Assemblée Générale. Selon le principe de rotation géographique, ce sera le tour de la région africaine. Toutefois, si aucun État de la région africaine ne manifeste son intérêt, nous pouvons envisager les autres États membres, même ceux qui ont déjà accueilli une session de l'Assemblée Générale.

VOTE DE REMERCIEMENTS

Le Président et les membres du Conseil Exécutif ont exprimé leur gratitude et leur appréciation au Directeur Général et à son personnel pour leurs efforts et l'excellente organisation de la réunion, qui a facilité son succès.

Adopté par les membres du Conseil de l'OISA le 7 juin 2021